

**Interpellation de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative à l'absence de développement de l'offre de transport en commun dans la zone du bassin de Biestebroeck.**

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst :

Comme vous le savez, la zone autour du « bassin de Biestebroeck », à Anderlecht, est au cœur des enjeux de développement de la Région de Bruxelles-Capitale. Les plans développés pour la zone prévoient la création de logements, d'entreprises et d'équipements, avec un réaménagement mixte des anciennes zones industrielles et l'intégration du quartier dans le paysage du territoire du Canal.

Dans le cadre de la modification du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) en 2013, la Région a autorisé la transformation des zones industrielles à Biestebroeck en Zones d'Entreprises en Milieu Urbain (ZEMU), de manière à favoriser une mixité entre activités productives et logements.

Depuis lors, différents projets ont vu le jour et certaines initiatives, publiques et privées, sortiront de terre prochainement et son en train de sortir de terre actuellement, certains sont même déjà habités. A terme, la zone prévoit d'accueillir près de 11.000 nouveaux habitants.

Si l'émergence de ce nouveau quartier de vie a été bien réfléchi sur le plan de l'aménagement du territoire, on ne peut hélas pas en dire autant en ce qui concerne la mobilité.

Malgré la faiblesse actuelle de la desserte en transports en commun du côté de la rive droite du canal, le projet de Plan régional de Mobilité « GoodMove », actuellement à l'enquête publique, ne prend pratiquement pas en considération l'offre de transports dans la zone de Biestebroeck. S'il est ainsi brièvement question d'une amélioration des liaisons le long du boulevard Industriel, cette amélioration n'est prévue qu'à moyen, voire à long terme. Cet axe longe pourtant une Zone d'Entreprises en Milieu Urbain (ZEMU) en plein développement, avec plusieurs complexes d'appartements qui ont récemment vu le jour ou qui sont sur le point d'émerger.

Sans développement prévisionnel de l'offre de transports en commun, non seulement le quartier risque de se retrouver isolé du point de vue des réseaux de mobilité, mais cette absence d'offre alternative dirigera inévitablement le choix modal des nouveaux habitants vers le recours quotidien à la voiture individuelle. Or, le report modal de la voiture individuelle vers l'utilisation des transports en commun est un des grands objectifs des autorités régionales et, espérons le, du Collège anderlechtois également.

Nous avons ici affaire à un cas d'école : il s'agit du contre-exemple parfait de bonne coordination entre développement de l'offre de mobilité et développement territorial, ce qui se fait partout ailleurs mais pas à Bruxelles.

Dans notre Région, force est malheureusement de constater que le développement du réseau d'infrastructures liées à la mobilité suit trop souvent la demande au lieu de l'accompagner, voire de l'anticiper. Dans un certain nombre de cas, l'extension du réseau de transports publics ne semble pas tenir compte du développement urbain en cours. Or, il est évident qu'une bonne desserte en transports publics doit faire partie intégrante du développement d'un nouveau quartier, les nouveaux habitants prenant de plus en plus en compte ce critère dans le choix du quartier dans lequel ils souhaitent s'établir.

Si je n'ignore pas la teneur des remarques formulées dans l'avis communal sur le plan régional de mobilité. Ces remarques sont identiques à celles formulées à la Région lors de la fin de l'ancienne législature. Il n'en reste pas moins vrai que notre commune ne peut se satisfaire du renforcement d'une ligne de bus en faveur du nouveau quartier de Biestebroeck, seule annonce formulée par la Région et la nouvelle Ministre. Nous devrions attendre l'arrivée de nouveaux habitants pour que l'offre en termes de transport en commun soit réactualisée. Or, les nouveaux habitants s'installent dès-à-présent et leur installation va prochainement s'accélérer.

Ainsi, outre l'avis communal, j'aurais souhaité connaître les démarches effectuées par le Collège en vue de sensibiliser la Région aux enjeux de mobilité dans le nouveau quartier Biestebroeck. Quelle est la teneur des discussions et des éventuelles pistes visant à remédier à cette carence qui risque d'impacter durablement les choix de mobilité des usagers et des habitants du quartier en devenir ? Nous sommes là devant un enjeu important auquel la commune participe.

Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :  
Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord :

Nous avons en effet l'intention de relier au mieux l'axe du boulevard Industriel aux transports en commun, comme l'indique clairement l'avis de la commune sur le plan « Good Move ». Le Collège est en contact avec la STIB pour discuter des pistes possibles. Les remarques ont été faites à l'époque par vous-même lors de l'approbation du PPAS Biestebroeck. Nous continuerons de travailler la même piste dans le cadre de « Good Move », du PRDD, ou lorsqu'il y aura des réunions avec la Région. Le développement est en cours, comme les projets du quartier. La question continuera de faire l'objet de discussions avec la STIB.

G. VAN GOIDSENHOVEN précise que ce n'est pas évidemment une chose aisée que de convaincre la STIB et la Région d'une façon générale. Il y a un enjeu. On nous a laissé miroiter une ligne de tram qui devait relier la gare du Midi au ring. Au demeurant, ce n'est pas idiot parce qu'on a des voiries dont le gabarit permettrait, sans difficulté, d'accompagner le tram. On a même intégré cette éventualité dans le PPAS mais on ne voit pas grand-chose venir. Or, nous sommes au début d'une nouvelle législature régionale. Si, très rapidement, la Région ne se rend pas compte que cet investissement est important, rien ne va se passer pour les 5 ans qui viennent. Dans 5 ans ce quartier ne sera peut-être pas complètement achevé mais il sera en grande partie habité. On va alors se retrouver le bec dans l'eau. Il demande ainsi au Collège, au vice-président de la STIB

ici présent, aux autres personnalités régionales et aux députés à différents niveaux, de mettre tout en œuvre pour peser sur la prise de conscience et surtout la prise de responsabilité de la région, parce que ce qui tarde à venir et ce qui risque effectivement de ne pas voir le jour avant longtemps va durablement impacter la qualité de ce quartier. Ici, nous sommes sur un cas d'école et ne pas convaincre par rapport à un quartier aussi emblématique dans la zone du canal qui est censée être l'épine dorsale du développement urbain, permettez-moi de vous dire que ce serait un échec terrible dont les autorités anderlechtoises ne seraient pas les premiers responsables. Nous devrions écoper des conséquences. Il demande de mettre tout le poids politique anderlechtois, quitte à se fâcher pour obtenir des engagements concrets dans un délai raisonnable.

Monsieur le Bourgmestre-Président répond que cela a déjà été fait par les contacts directs avec les ministres concernés. Le Collège continuera à faire pression à ce niveau-là.